

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023

ID : 021-212105019-20231115-D2023_065-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 15 novembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-065

Étaient présents : M. Éric PIESVAUX – Mme Karine BASSARD – M. Stéphane ROUX – Mme Evelyne GAILLOT - M. Philippe CHAUCHOT – M. Yves COURTOT - M. Yohann MORTIER-JEANNIN – Mme Nicole FILLON – Mme Yvette CHAUCHEFOIN – M. Joseph COMPÉRAT – M. Jérémie BARDET – M. Franck LALIGANT – Mme Sabrina MARKOWIAK

Étaient absents : Mme Pauline CANARD

Étaient excusés : Mme Émilie BLANQUART-BOLLENGIER

Pouvoir de :

Néant

M. Yohann MORTIER-JEANNIN a été désigné secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de suffrages possibles : 13

OBJET : LEVÉE DE L'OPTION D'ACHAT – CONTRAT DE LOCATION DU TRACTEUR KUBOTA

Vu le contrat de location avec option d'achat conclu entre la Commune de Pouilly-en-Auxois et KUBOTA FINANCE pour une durée de 48 mois à compter du 01/10/2019 ;

Considérant que ce contrat de location pour le véhicule « tracteur agricole léger » immatriculé FK-295-PL arrive à échéance ;

Considérant que l'option d'achat peut être levée en vue d'acquérir le véhicule pour la somme de cinq mille trois cent quarante euros et quatre-vingt-douze centimes (5 340.92€) ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité (13 voix) de :

- 1) Autoriser la levée d'option d'achat pour acquérir le véhicule « tracteur agricole léger » immatriculé FK-295-PL pour la somme de cinq mille trois cent quarante euros et quatre-vingt-douze centimes (5 340.92€) ;
- 2) Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires pour exécuter la présente ;
- 3) Inscrire les crédits au budget ;

Envoyé en préfecture le 22/11/2023

Reçu en préfecture le 22/11/2023

Publié le 22/11/2023

ID : 021-212105019-20231115-D2023_065-DE



Département de la Côte-d'Or

Arrondissement de Beaune

Canton d'Arnay-le-Duc

Commune de POUILLY-EN-AUXOIS

Séance du 15 novembre 2023

Délibération du conseil municipal n°2023-065

Fait, délibéré et signé en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Eric PIESVAUX



Le Secrétaire de Séance :

Yohann MORTIER-JEANNIN